

Gouvernement du Québec

Décret 335-98, 18 mars 1998

CONCERNANT la nomination de membres, autres que commissaires, à la Commission des lésions professionnelles

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 385 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (L.R.Q., c. A-3.001), remplacé par l'article 24 de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives (1997, c. 27), énonce que la Commission des lésions professionnelles est composée de membres dont certains sont commissaires;

ATTENDU QUE le troisième alinéa de l'article 385 de cette loi prévoit que les membres autres que les commissaires sont issus soit des associations d'employeurs, soit des associations syndicales;

ATTENDU QUE le quatrième alinéa du même article de cette loi énonce que les membres issus des associations d'employeurs sont nommés par le gouvernement parmi les personnes dont le nom apparaît sur une liste dressée annuellement pour chaque région où la Commission des lésions professionnelles possède un bureau, par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

ATTENDU QUE le cinquième alinéa du même article de cette loi précise que les membres issus des associations syndicales sont nommés par le gouvernement parmi les personnes dont le nom apparaît sur une liste dressée annuellement pour chaque région où la Commission des lésions professionnelles possède un bureau, par ce conseil d'administration;

ATTENDU QUE l'article 392 de cette loi mentionne notamment que, sous réserve de certaines exceptions, la durée du mandat d'un membre autre qu'un commissaire est de un an, sauf au cours des deux premières années d'existence de la Commission des lésions professionnelles où le mandat de ce membre est de deux ans;

ATTENDU QUE l'article 64 de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, modifié par l'article 867 de la Loi sur l'application de la Loi sur la justice administrative (1997, c. 43), stipule que, jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement prévu par l'article 402 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, tel que remplacé par l'article 24 de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives, la rémunération et les autres conditions de travail des personnes qui

deviennent membres de la Commission des lésions professionnelles après l'entrée en vigueur de l'article 385 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, tel que remplacé par l'article 24 de cette loi, sont fixées par le gouvernement;

ATTENDU QU'en vertu du décret 334-98 du 18 mars 1998, les dispositions de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives (1997, c. 27), autres que celles déjà entrées en vigueur en vertu du décret 1416-97 du 29 octobre 1997, entreront en vigueur le 1^{er} avril 1998;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer les membres, autres que les commissaires, de la Commission des lésions professionnelles, pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} avril 1998;

ATTENDU QUE les listes appropriées ont été dressées par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail:

QUE les personnes suivantes soient nommées à la Commission des lésions professionnelles, pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} avril 1998, à titre de:

1) MEMBRES ISSUS DES ASSOCIATIONS D'EMPLOYEURS:

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

- Monsieur Jean-Yves Gonthier;
- Monsieur Normand Ouimet;
- Monsieur Rodney Vallière;
- Monsieur Lionel Dann;
- Monsieur Claude Sylvestre;
- Monsieur Alain Crampé;
- Monsieur Robert Dumais;
- Monsieur Jean-Marie Trudel;
- Monsieur Sarto G. Paquin;
- Monsieur Guy Dorais;
- Madame Gisèle Lanthier;

— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Carl Devost;
— Monsieur Jean Litalien;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Marcel Beaumont.

BAS-SAINT-LAURENT

— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Paul Savard, domicilié;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Marcel Beaumont;
— Monsieur Aubert Tremblay;
— Monsieur Serge Martin;
— Monsieur Origène Tremblay;
— Monsieur Richard Morin;
— Monsieur Jacques St-Pierre;
— Monsieur Gilles Cyr;
— Monsieur Alain Crampé;
— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Monsieur Guy Dorais;

— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Carl Devost;
— Monsieur Jean Litalien;
— Monsieur André Chagnon.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

— Monsieur Jean-Guy Guay;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Bruno Laverdière;
— Monsieur Paul Savard;
— Monsieur Gaétan Gagnon;
— Monsieur Normand Beaulieu;
— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Aubert Tremblay;
— Madame Céline Marcoux;
— Monsieur Alain Crampé;
— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Monsieur Guy Dorais;
— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Bertrand Delisle;

— Monsieur Frank Brady;
 — Madame Charlotte Dubois;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur André Chagnon;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

ESTRIE

— Monsieur Bertrand Delisle;
 — Monsieur Emile R. Provencher;
 — Monsieur René J. Prince;
 — Monsieur Carol Wagner;
 — Monsieur Claude Lessard;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Monsieur Guy Dorais;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Frank Brady;
 — Madame Charlotte Dubois;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur André Chagnon;

— Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

LANAUDIÈRE

— Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Jean-Marie Jodoin;
 — Madame Francine Melanson;
 — Monsieur Jean-Benoit Marcotte;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Monsieur Guy Dorais;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Monsieur Frank Brady;
 — Madame Charlotte Dubois;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur André Chagnon;
 — Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

LAURENTIDES

— Monsieur Alain Allaire;
 — Madame Yvette Duc;

— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Jean E. Boulais;
— Monsieur Jean Litalien;
— Monsieur Alain Crampé;
— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Monsieur Guy Dorais;
— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Carl Devost;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Marcel Beaumont.

LAVAL

— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Jean Litalien;
— Monsieur Alain Crampé;
— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Jean E. Boulais;
— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Monsieur Guy Dorais;

— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Carl Devost;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Marcel Beaumont.

LONGUEUIL

— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Jodoin;
— Madame Suzanne Blais;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Guy Dorais;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Jacques Lesage;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Monsieur Alain Crampé;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Carl Devost;

— Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

MAURICIE—CENTRE-DU-QUÉBEC

— Monsieur Denis Gagnon;
 — Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Michel Simard;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Monsieur Guy Dorais;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Monsieur Frank Brady;
 — Madame Charlotte Dubois;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur André Chagnon;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

MONTRÉAL

— Monsieur Claude White;
 — Monsieur Alain Crampé;

— Monsieur Frank Brady;
 — Monsieur Claude Jutras;
 — Madame Francine Melanson;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Yves Devin;
 — Monsieur Gilles Veillette;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Madame Louise Raymond;
 — Monsieur Jacques Nadeau;
 — Monsieur Richard LeMaire;
 — Monsieur Michel R. Giroux;
 — Monsieur Pierre Gamache;
 — Monsieur Marc-André Régnier;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Guy Dorais;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Madame Charlotte Dubois;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur André Chagnon;
 — Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

OUTAOUAIS

— Monsieur Raymond Groulx;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Carl Devost;
— Madame Nicole Girard;
— Monsieur Alain Crampé;
— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Monsieur Guy Dorais;
— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Jean Litalien;
— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Marcel Beaumont.

QUÉBEC

— Monsieur Jean-Guy Guay;
— Monsieur Jean-Guy Verreault;
— Monsieur Bruno Laverdière;
— Monsieur Paul Savard;
— Monsieur Gaétan Gagnon;
— Monsieur Normand Beaulieu;

— Monsieur Alexandre Beaulieu;
— Monsieur Aubert Tremblay;
— Madame Céline Marcoux;
— Monsieur Alain Crampé;
— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Trudel;
— Monsieur Sarto G. Paquin;
— Monsieur Guy Dorais;
— Madame Gisèle Lanthier;
— Monsieur Alain Allaire;
— Monsieur Bertrand Delisle;
— Monsieur Frank Brady;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Madame Lorraine Patenaude;
— Monsieur Carl Devost;
— Monsieur Jean Litalien;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Marcel Beaumont.

RICHELIEU—SALABERRY

— Monsieur Robert Dumais;
— Monsieur Jean-Marie Jodoin;
— Monsieur André Chagnon;
— Monsieur Guy Dorais;
— Madame Charlotte Dubois;
— Monsieur Mario Lévesque;
— Monsieur Jacques Lesage;
— Monsieur Guy-Paul Hardy;

— Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Monsieur Frank Brady;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

— Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Arthur Girard;
 — Monsieur Jacques G. Gauthier;
 — Monsieur Jean-Eudes Lajoie;
 — Monsieur Rodrigue Lemieux;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Monsieur Guy Dorais;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Monsieur Frank Brady;
 — Madame Charlotte Dubois;

— Monsieur Mario Lévesque;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur André Chagnon;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

YAMASKA

— Monsieur Robert Dumais;
 — Monsieur Jean-Marie Jodoin;
 — Monsieur André Chagnon;
 — Monsieur Guy Dorais;
 — Madame Charlotte Dubois;
 — Monsieur Jacques Lesage;
 — Monsieur Alain Crampé;
 — Monsieur Jean-Marie Trudel;
 — Monsieur Sarto G. Paquin;
 — Madame Gisèle Lanthier;
 — Monsieur Alain Allaire;
 — Monsieur Bertrand Delisle;
 — Monsieur Frank Brady;
 — Monsieur Mario Lévesque;
 — Madame Lorraine Patenaude;
 — Monsieur Carl Devost;
 — Monsieur Jean Litalien;
 — Monsieur Alexandre Beaulieu;
 — Monsieur Jean-Guy Verreault;
 — Monsieur Marcel Beaumont.

2) MEMBRES ISSUS DES ASSOCIATIONS SYNDICALES:

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

- Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
- Monsieur Daniel Laperle;
- Monsieur Gérald Dion;
- Madame Noëlla Poulin;
- Monsieur Roland Alix;
- Monsieur François Patry;
- Madame Jacqueline Dath;
- Monsieur Marc Caissy;
- Monsieur Michel Paquin;
- Madame Marie-Claude Guilbeault;
- Monsieur Paul Auger;
- Monsieur Pierre De Carufel;
- Monsieur Etienne Giasson;
- Monsieur Claude Girard.

BAS-SAINT-LAURENT

- Madame Lucie C. Goulet;
- Monsieur Sydney Bilodeau;
- Monsieur Marc Paquet;
- Monsieur Gilles Ayotte;
- Monsieur Hector Boissonnault;
- Monsieur Jocelyn Tremblay;
- Monsieur Germain Lavoie;
- Monsieur Marc Villeneuve;
- Monsieur Jacques Gagnon;
- Monsieur Rémy Lévesque;
- Monsieur Harold Francoeur;

- Monsieur Rémi P. Dufour;
- Monsieur Georges Fournier;
- Monsieur Paul Auger;
- Monsieur Pierre De Carufel;
- Monsieur Etienne Giasson;
- Monsieur Claude Girard.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

- Monsieur Jocelyn Tremblay;
- Monsieur André Chamberland;
- Monsieur Marc Villeneuve;
- Monsieur André Brochu;
- Monsieur Germain Lavoie;
- Madame Lucie C. Goulet;
- Monsieur Pierre De Carufel;
- Madame Solange Poulin;
- Monsieur Michel Bouchard;
- Monsieur Julien Lévesque;
- Monsieur Paul Auger;
- Monsieur Etienne Giasson;
- Monsieur Claude Girard;
- Monsieur Michel Guillemette;
- Madame Francyne Roy;
- Monsieur Michel St-Pierre;
- Monsieur François Hamel;
- Monsieur Roger Rousseau;
- Monsieur Yvan-M. Roy;
- Monsieur Alain Audet.

ESTRIE

— Madame Gisèle Chartier;
— Monsieur Daniel Robin;
— Monsieur Maurice Brisebois;
— Monsieur Gérald Dion;
— Madame Noëlla Poulin;
— Monsieur Roland Alix;
— Monsieur François Patry;
— Madame Jacqueline Dath;
— Monsieur Marc Caissy;
— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Monsieur Pierre Guertin;
— Monsieur Pierre Beaudoin;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;
— Monsieur Gaston Duchesneau;
— Monsieur Denis Forgues;
— Monsieur Alain Gagnon;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Gilles Lemieux.

LANAUDIÈRE

— Monsieur Gérald Dion;
— Monsieur Michel Brissette;
— Monsieur Richard Tremblay;
— Madame Noëlla Poulin;

— Monsieur Roland Alix;
— Monsieur François Patry;
— Madame Jacqueline Dath;
— Monsieur Marc Caissy;
— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Monsieur Régis Gagnon;
— Monsieur Marc Corriveau;
— Monsieur André Laramée;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;
— Madame Giselle Rivet;
— Monsieur Léopold Marion;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Michel Da Sylva.

LAURENTIDES

— Monsieur Denis Beaudin;
— Monsieur Gérald Dion;
— Monsieur Réjean Lemire;
— Madame Andrée Bouchard;
— Madame Claudette Lacelle;
— Madame Noëlla Poulin;
— Monsieur Roland Alix;
— Monsieur François Patry;
— Madame Jacqueline Dath;
— Monsieur Marc Caissy;

— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Monsieur Régis Gagnon;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur André Laramée;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;
— Monsieur Robert Cloutier;
— Monsieur Léopold Marion;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Robert Gauthier;
— Madame Angèle Marineau;
— Monsieur Léon Arcand.

LAVAL

— Monsieur Gérald Dion;
— Monsieur Jean-Guy Lévesque;
— Monsieur Marc Caissy;
— Monsieur Gaétan Forget;
— Madame Noëlla Poulin;
— Monsieur Roland Alix;
— Monsieur François Patry;
— Madame Jacqueline Dath;
— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Fernand Daigneault;
— Monsieur Claude Bouthillier;
— Monsieur Eugène Jr Busque;

— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;
— Monsieur Marcel Sylvestre;
— Monsieur Roland Turcotte;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Sylvain Dandurand.

LONGUEUIL

— Madame Noëlla Poulin;
— Madame Benjamine Gill;
— Madame Francine Barrette;
— Monsieur Jacques Smith Eugène;
— Monsieur William J. Basque;
— Monsieur Gérald Dion;
— Monsieur Roland Alix;
— Monsieur François Patry;
— Madame Jacqueline Dath;
— Monsieur Marc Caissy;
— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Madame Hélène Gélinas;
— Madame Osane Bernard;
— Monsieur Gaétan Gagnon;
— Madame Rita Latour;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;

— Monsieur Denis Forgues;
— Monsieur Michel Fournier;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Maurice Tremblay;
— Madame Danielle Charette.

MAURICIE—CENTRE-DU-QUÉBEC

— Monsieur Serge Saint-Pierre;
— Monsieur Yvon Martel;
— Monsieur Jocelyn Tremblay;
— Monsieur Germain Lavoie;
— Monsieur Marc Villeneuve;
— Madame Lucie C. Goulet;
— Monsieur Claude Girard;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Henri Provencher;
— Monsieur Réal Binet;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Madame Francine Dumas;
— Madame Danielle Hébert;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Claude Caron.

MONTRÉAL

— Monsieur Bertrand Perron;
— Monsieur Paul Gervais;
— Monsieur Roland Alix;

— Madame Marielle E.L. Trempe;
— Madame Jacqueline Dath;
— Madame Gertrude Laforme;
— Madame Victoire Dubé;
— Monsieur André Tremblay;
— Monsieur Alain Bernaquez;
— Monsieur François Patry;
— Monsieur Alain Dugré;
— Monsieur André Bordeleau;
— Monsieur Gérald Dion;
— Madame Noëlla Poulin;
— Monsieur Marc Caissy;
— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Monsieur Robert Côté;
— Monsieur Jean Desjardins;
— Madame France Morin;
— Monsieur Eric Lemay;
— Madame Christiane Rioux;
— Monsieur François Dupuis;
— Madame Jennifer Smith;
— Madame Lorraine Gauthier;
— Madame Françoise Morin;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;
— Monsieur Michel Fournier;
— Monsieur Marcel Gagnon;

— Monsieur Yves Litalien;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Monsieur Sylvain Dandurand;
— Monsieur Robert Patenaude;
— Madame Chantal Kelly;
— Madame Lise Lavallée.

OUTAOUAIS

— Monsieur Royal Sanscartier;
— Monsieur Dino Lemay;
— Monsieur Gérald Dion;
— Madame Noëlla Poulin;
— Monsieur Roland Alix;
— Monsieur François Patry;
— Madame Jacqueline Dath;
— Monsieur Marc Caissy;
— Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
— Monsieur Alain Archambault;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard.

QUÉBEC

— Monsieur Jocelyn Tremblay;
— Madame Pierrette Giroux;
— Madame Céline Leclerc;
— Monsieur Pierre Banville;
— Monsieur Germain Lavoie;

— Monsieur Marc Villeneuve;
— Madame Lucie C. Goulet;
— Monsieur Gilles Genest;
— Monsieur Pierre De Carufel;
— Monsieur Yvan Noël;
— Monsieur Christian Cyr;
— Madame Thérèse Blanchet;
— Monsieur Gilles Lamontagne;
— Monsieur Réal Binet;
— Monsieur Paul Auger;
— Monsieur Etienne Giasson;
— Monsieur Claude Girard;
— Madame Nicole Deschênes;
— Monsieur Guy Paquin;
— Monsieur Jean-Luc Harel;
— Monsieur Aurel Thibault;
— Monsieur François Hamel;
— Monsieur Roger Rousseau;
— Madame Nicole Lepage;
— Monsieur Alain Gilbert;
— Madame Renée-Anne Letarte.

RICHELIEU—SALABERRY

— Madame Noëlla Poulin;
— Monsieur Guy Farrell;
— Monsieur Mario Benjamin;
— Monsieur Raymond Jr Varin;
— Monsieur André Forest;
— Monsieur Jean-Paul Rivard;

— Monsieur Gérald Dion;
 — Monsieur Roland Alix;
 — Monsieur François Patry;
 — Madame Jacqueline Dath;
 — Monsieur Marc Caissy;
 — Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
 — Madame Hélène Gélinas;
 — Monsieur Claude Sylvestre;
 — Madame Rita Latour;
 — Monsieur Paul Auger;
 — Monsieur Pierre De Carufel;
 — Monsieur Etienne Giasson;
 — Monsieur Claude Girard;
 — Madame Ghislaine Gagnon Bourgeois;
 — Monsieur Roger Rousseau;
 — Monsieur François Hamel;
 — Madame Sonia Ethier;
 — Monsieur Robert Godin.

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

— Monsieur Germain Lavoie;
 — Monsieur Jeannot Maltais;
 — Monsieur Jocelyn Tremblay;
 — Monsieur Marc Villeneuve;
 — Madame Lucie C. Goulet;
 — Monsieur Raynald Lapointe;
 — Madame Annie Sénéchal;
 — Monsieur Paul Auger;
 — Monsieur Pierre De Carufel;

— Monsieur Etienne Giasson;
 — Monsieur Claude Girard;
 — Monsieur Denis Simard;
 — Monsieur François Hamel;
 — Monsieur Roger Rousseau.

YAMASKA

— Madame Noëlla Poulin;
 — Monsieur Gilles Robidoux;
 — Madame Alice Bergeron Fortin;
 — Monsieur Gérald Dion;
 — Monsieur Roland Alix;
 — Monsieur François Patry;
 — Madame Jacqueline Dath;
 — Monsieur Marc Caissy;
 — Monsieur Jean-Pierre Valiquette;
 — Madame Lucy Mousseau;
 — Madame Rita Latour;
 — Monsieur Paul Auger;
 — Monsieur Pierre De Carufel;
 — Monsieur Etienne Giasson;
 — Monsieur Claude Girard;
 — Monsieur François Hamel;
 — Monsieur Yvon Jacques;
 — Monsieur Roger Rousseau;
 — Monsieur Marcel Bédard;
 — Madame Lorraine Legault Loiselle.

QU'en application de l'article 64 de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives (1997, c. 27), modifié par l'article 867 de la Loi sur l'application de la Loi sur

la justice administrative (1997, c. 43), la rémunération et les autres conditions de travail des membres de la Commission des lésions professionnelles, autres que commissaires, nommés en vertu du présent décret soient celles établies en annexe au présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL CARPENTIER

ANNEXE I

RÉMUNÉRATION ET AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES AUTRES QUE COMMISSAIRES NOMMÉS EN VERTU DU PRÉSENT DÉCRET

Jusqu'à l'entrée en vigueur du règlement du gouvernement prévu à l'article 402 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, tel qu'édicte par l'article 24 de la Loi instituant la Commission des lésions professionnelles et modifiant diverses dispositions législatives (1997, c. 27), la rémunération et les autres conditions de travail des membres de cette commission autres que commissaires et nommés en vertu du présent décret sont les suivantes:

1° Ces membres reçoivent des honoraires de 300 \$ par journée d'audition comprenant au plus 6 heures de présence, à l'exclusion du temps de déplacement et des périodes de repas.

Ces honoraires constituent la rémunération des membres pour la période d'audition et de délibéré et pour le temps requis pour la préparation du dossier.

2° Des honoraires additionnels de 25 \$ par période de 30 minutes sont versés pour toute période d'audition ou de délibéré qui, lors de la journée même de l'audition, se prolonge au-delà des 6 heures de présence prévues.

3° Lorsqu'un membre est, exceptionnellement, appelé pour une demi-journée d'audition ou pour une période équivalant à une journée et demie d'audition, les honoraires prévus à l'article 1 sont ajustés en proportion.

4° Si une audition est annulée dans les 48 heures de l'heure fixée pour sa tenue, les membres reçoivent des honoraires correspondant aux 2/3 de ce qu'ils auraient normalement reçu si l'audition avait eu lieu.

Si une audition est annulée plus de 48 heures avant l'heure fixée pour sa tenue, les membres n'ont droit à aucuns honoraires à moins qu'ils ne démontrent qu'ils n'ont pu réintégrer leur travail et qu'en conséquence, ils ont subi une perte de revenu, auquel cas ils reçoivent les honoraires prévus au premier alinéa.

5° Une allocation de déplacement est accordée aux membres lorsque, pour prendre part à l'audition, ceux-ci doivent parcourir un trajet excédant 100 km aller et retour.

L'allocation versée est de 25 \$ de l'heure et correspond au temps requis pour effectuer le trajet par le moyen de transport le plus rapide.

Exceptionnellement, une allocation additionnelle n'excédant pas 200 \$ peut être versée à un membre, sur autorisation du président de la Commission des lésions professionnelles ou de la personne qu'il désigne, afin de tenir compte d'une situation particulière.

6° Sous réserve de l'article 5, les frais de voyage des membres sont remboursés conformément à la directive 7-74 concernant les Règles sur les frais de déplacement des personnes engagées à honoraires, adoptée par le C.T. 170100 du 14 mars 1989, compte tenu des modifications qui y ont ou qui pourront y être apportées.

7° Les comptes d'honoraires, d'allocation de déplacement et de frais de voyage doivent être présentés sur les formules prévues à cette fin par la Commission des lésions professionnelles.

29655